

REPUBLIQUE FRANÇAISE — LIBERTÉ - EGALITÉ - FRATERNITÉ

ELECTIONS LEGISLATIVES DU 23 NOVEMBRE 1958

1re Circonscription - Draguignan - Brignoles

CANDIDATURE

FERNAND ARNAUD

REMPLAÇANT EVENTUEL : **Albert GIRAUD**

présentée par le **PARTI COMMUNISTE FRANÇAIS**

Electrices, Electeurs,

Le 23 novembre vous êtes appelés à élire votre représentant à l'Assemblée Nationale, cette élection se situe dans un moment particulièrement difficile pour la classe ouvrière et le peuple de notre pays.

Le coût de la vie ne cesse d'augmenter. La crise économique menace. Réductions d'horaires et début de chômage frappent les travailleurs. En Algérie, la guerre s'éternise.

Le Parti Communiste Français, considère que la domination des capitalistes est la cause profonde de la misère, du colonialisme et de la guerre et que la seule solution complète de ces problèmes, c'est le socialisme.

Par la socialisation des grands moyens de production et d'échange, le socialisme met fin à l'exploitation du travail d'autrui, il supprime pour toujours les causes des crises économiques et des guerres, il donne à l'humanité la complète jouissance des richesses de la nature, du travail de la science.

Cependant, il est possible, dès maintenant, de réaliser une politique répondant aux exigences des travailleurs et de la nation.

Depuis dix ans, la production par ouvrier a augmenté de 10 % apportant au grand patronat des profits fabuleux.

Le grand capital peut donc payer les frais d'une politique de progrès social.

Depuis dix ans, de l'Indochine à l'Algérie, les guerres coloniales ont ruiné le budget de la France et empêché tout progrès.

Par la négociation, la guerre en Algérie peut finir.

Certes, la Constitution adoptée le 28 septembre a diminué considérablement le rôle de la prochaine Assemblée Nationale.

Le système électoral a pour but de réduire la représentation des travailleurs manuels et intellectuels de la ville et de la campagne. Il sera donc plus difficile que par le passé de défendre au Parlement les revendications de la population laborieuse.

Pour dresser un barrage efficace à l'avance des forces réactionnaires, pour réduire les effets d'un pouvoir dictatorial, pour défendre pied à pied les intérêts des petits contre les gros, pour jeter les bases du regroupement indispensable de tous les républicains, il est nécessaire de voter en masse pour assurer la présence d'un groupe communiste important à l'Assemblée Nationale.

Les députés communistes s'appuieront constamment sur la volonté populaire exprimée par les organisations et groupements ouvriers et démocratiques.

Tout en poursuivant son action pour la révision démocratique de la Constitution par le peuple souverain, le Parti Communiste considère qu'il est possible de réaliser le programme de justice sociale et de salut national suivant :

1. — RELEVEMENT du NIVEAU de VIE des MASSES POPULAIRES.

Par l'augmentation des salaires, traitements, retraites, pensions et prestations familiales.

Retour à la semaine de 40 heures sans diminution de salaire, création d'une véritable assurance-chômage aux frais du patronat.

Aide aux petits et moyens paysans, ainsi qu'à l'artisanat, au petit commerce et à la petite entreprise, menacés par les monopoles.

2. — PAIX en ALGERIE.

Par la négociation avec ceux contre qui la France se bat, et établir avec l'Algérie comme avec tous les peuples coloniaux — y compris la Guinée — des rapports nouveaux fondés sur l'indépendance, l'égalité des droits et avantages mutuels.

3. — POLITIQUE EXTERIEURE d'INDEPENDANCE FRANÇAISE et de PAIX.

Fondée sur la coopération pacifique avec tous les peuples sans exclusivité, l'arrêt des expériences atomiques, de la remilitarisation de l'Allemagne et de la course aux armements.

4. — REDUCTION des DEPENSES MILITAIRES et REFORME DEMOCRATIQUE de l'IMPOT FRAPPANT le GRAND CAPITAL et les PROFITEURS de GUERRE, AFIN :

— De donner à l'industrie et à l'agriculture, à la technique, à la recherche scientifique, et à la culture les moyens nécessaires à la grandeur française ;

— De donner aux familles et à l'enfance des logements à des prix accessibles et tout ce qui permet d'assurer la santé physique et morale.

5. — GARANTIE de l'AVENIR de la JEUNESSE.

Par la réforme démocratique et laïque de l'enseignement, la création des emplois nécessaires à la jeune génération, des équipements sportifs, l'aide aux jeunes et futurs jeunes ménages.

6. — RESTAURATION de la REPUBLIQUE et CONSTRUCTION d'une DEMOCRATIE RENOVEE.

— Par l'abrogation des ordonnances prises en violation de l'article 66 de la nouvelle Constitution ;

— Par la défense et l'élargissement des libertés démocratiques : liberté d'opinion, libertés syndicales, liberté de la presse et de réunion.

— Par le contrôle du peuple sur ses élus ;

— Par une large autonomie communale et départementale.

Car il n'y a pas de grandeur française sans une véritable démocratie.

Dans notre circonscription, notre candidat ARNAUD Fernand, s'engage a défendre le programme suivant :

VITICULTURE.

Défense et respect du statut viticole ;

Règlementation de l'entrée en France des vins algériens ;

Indexation des prix agricoles sur les prix industriels ;

Autorisation aux exploitants de planter des vignes sans contre-partie d'arrachage et libre reproduction des plants.

OLEICULTURE.

Amélioration du taux des primes à la plantation et au recépage des oliviers en faveur des petits et moyens exploitants ;

Action pour la garantie du prix de l'huile d'olive.

Notre candidat œuvrera sans répit pour faire aboûtir les revendications suivantes qui intéressent les populations de notre circonscription :

Réalisation rapide des projets d'irrigation des eaux du Verdon et du Reyran ;

Création d'un véritable fond de solidarité contre les calamités agricoles ;

Construction de foyers ruraux dans les villages ;

Protection des richesses forestières et lutte efficace contre les incendies de forêts ;

Ouverture de centres d'apprentissage pour garçons et filles et construction de logements spacieux et convenables à des prix modérés.

MINEURS de BEAUXITE :

Respect du statut des mineurs voté en 1946 ;

Augmentation des salaires et révision des prix à la tâche ;

Elargissement des pouvoirs des délégués mineurs à la sécurité ;

Retour à la semaine de 40 heures ;

Défense du régime de Sécurité Sociale minière ;

Augmentation des retraites et octroi du régime complémentaire.

OUVRIERS AGRICOLES.

Parité des salaires avec ceux de l'industrie et du commerce ;

Affiliation au régime général de la Sécurité Sociale.

OUVRIERS DES ARSENAUX.

Application intégrale et défense du décret du 22 mai ;

Lutte contre tout licenciement ou réduction d'horaire entrainant une perte de salaires.

TRAVAILLEURS des CONSERVERIES et du BOIS et LIEGE.

Etablissement de la classification professionnelle et augmentation générale des salaires ;

Paiement des jours fériés ;

Mesures de protection en vue d'assurer la sécurité des travailleurs.

FONCTIONNAIRES.

Pas de rémunération inférieure à 40.000 francs par mois ;

Fixation du traitement de base à 240.000 frs.

ARTISANS et COMMERÇANTS.

Réforme de la fiscalité ;

Simplification du système des impôts ;

Abattement à la base portée à 360.000 frs.

PROTECTION DE LA SANTE PUBLIQUE.

Remboursement des frais médicaux et pharmaceutiques à 80 % à tous les assurés sociaux ;

Développement des colonies de vacances ;

Création d'une maison départementale pour l'enfance inadaptée ;

Création de crêches et garderies ;

Création de maisons de repos pour les vieillards et agrandissement de celles qui existent.

Travaillant en étroite liaison avec les maires de toutes les localités, notre candidat saura faire aboutir tous les projets d'intérêt général.

Electrices, Electeurs,

C'est vous qui choisirez le 23 novembre. Le candidat que le Parti Communiste Français présente à vos suffrages mérite votre confiance.

Issu d'une vieille famille varoise, enracinée depuis plusieurs siècles dans les régions de Draguignan, Ampus, Brignoles, Salernes et Pignans :

Fernand ARNAUD

Commandant F.F.I. - Capitaine Honoraire - Chevalier de la Légion d'Honneur - Croix de Guerre et Médaille de la Résistance
Déporté à Buchenwald

sera à l'Assemblée Nationale un ardent défenseur des intérêts de la circonscription et de sa population laborieuse.

Sa vie est un exemple de courage, d'abnégation et d'héroïme.
ARNAUD a su se dresser dès 1940, contre la venue au pouvoir du gouvernement de Pétain.
Le 14 juillet 1940, il démissionnait de ses fonctions de conseiller d'arrondissement socialiste.
Dès 1941, il entre dans la résistance active et devient chef départemental de l'Armée secrète dans les Bouches-du-Rhône.
Arrêté, il connaîtra l'enfer du camp de la mort lente de Buchenwald.
Son adhésion à notre parti, auquel il est fier d'appartenir sera, dès sa libération, la concrétisation de toute une existence consacrée à la défense de son pays, de son idéal.
Retiré dans son village natal de Pignans, il s'occupe inlassablement de la défense des revendications du monde Anciens Combattants et Internés.
Sa probité, son désintéressement inlassable sont unanimement appréciés.

En votant le 23 novembre pour



vous votez pour le Pain, la Paix, la Liberté et pour la prospérité de notre circonscription, dans une France Libre, Forte et Heureuse !

Imprimerie PELABON - Lotissement Aguillon - TOULON - Tél. 40-63